

Octobre 2020

Mémoire Opposition au projet Énergie Saguenay

Mon mémoire ne sera pas bien long. Je ne compte pas répéter les données qui sont maintenant connus et dont l'interprétation me semble sans équivoque. Je vais plutôt vous écrire afin de vous soumettre mon raisonnement logique et moral.

INCOHÉRENCE devant la crise climatique

L'accélération du réchauffement climatique causé par les activités anthropiques est un phénomène reconnu officiellement par nos gouvernements et par de nombreux pays, si ce n'est par la majorité. Nous savons tous que nous avons un rôle à jouer dans le ralentissement de ce réchauffement, qu'il faut réduire nos émissions polluantes, surtout en ce qui concerne les gaz à effet de serre.

Comme pour la crise sanitaire, nous savons que si nous n'agissons pas maintenant, nous risquons une envolée exponentielle des conséquences.

Et pourtant, arrive le grand projet de mise en marché de gaz naturel liquéfié canadien. Sous ses airs vertueux : remplacer les centrales au charbon par des centrales au méthane, créer une usine de liquéfaction carboneutre; ce projet n'est pas vert.

Bien que le processus actuel ne concerne que l'usine de liquéfaction, Énergie Saguenay, il s'inscrit dans un plus grand projet comprenant plusieurs étapes indissociables, sans quoi cette usine n'aurait aucun raison d'être :

- Fracturation hydraulique causant une pollution des sols et des nappes phréatiques en plus des émissions fugitives à la suite de la fermeture des puits
- Transport par gazoduc vieillissant et par une nouvelle conduite, risquant sur plus de 700 km des fuites, des accidents et ajoutant les impacts d'une nouvelle construction.
- Usine de liquéfaction soutirant une grande quantité d'électricité au réseau, nécessitant la construction d'une nouvelle ligne de haute tension apportant son lot d'impacts, là encore.
- Transport maritime sur des cargos inimaginablement grands, dont la conception est à faire, dans l'habitat du béluga, espèce menacée et justement très sensible à la pollution sonore liée à l'augmentation du trafic maritime.
- Consommation du méthane, relâchant du gaz carbonique, alors qu'aucune certitude de supporte l'idée du remplacement de centrale au charbon par des centrales au méthane.

À la vue de ces éléments, aucune méprise n'est possible l'aspect polluant du projet dans son ensemble.

INCERTITUDE des retombées économiques

Restons un moment sur la consommation. Le principal acheteur de méthane canadien était les États-Unis. Il fait maintenant partie des plus grands producteurs, dans un marché où l'offre est en constante augmentation. Pour l'instant, aucun contrat ne lie l'entreprise à de potentiels clients. Ainsi, il subsiste la possibilité que le Canada passe à travers tout le processus, de l'extraction au transport maritime pour finalement, de l'autre côté de l'océan, ne trouver aucun preneur.

On ajoute à cela un prix préférentiel pour l'électricité vendue à cette industrie, une ligne haute tension au frais de la société d'état Hydro-Québec et pas tellement de retombées, mis à part quelques emplois à l'usine de liquéfaction et des promesses de dons aux municipalités traversées par le gazoduc.

INCOMPRÉHENSION des ministères et de la population

Lors de la première partie des audiences publiques du BAPE, les représentants des différents ministères provinciaux, mais aussi fédéraux, ont fait piètre figure. Ils ne pouvaient souvent pas répondre aux questions posées et lorsqu'ils y répondaient, aucun effort de vulgarisation ou de concision ne semblait être fait. Conséquemment, la population à l'écoute n'a pu être éclairée sur les différents sujets.

Cela porte à croire que nos ministères n'ont pas l'expertise ou les ressources nécessaires pour analyser ce projet et encore moins pour en assurer une surveillance, essentielle à son déroulement correct. Et si les ministères n'ont pas le pouvoir de suivre adéquatement le projet et n'arrive pas à transmettre l'information pertinentes aux citoyens, ceux-ci sont sujets à ne connaître que la propagande du promoteur et donc, ne peuvent prendre une décision éclairée.

Dans un pareil contexte, il me semble plutôt clair que le Québec n'est pas prêt à s'engager dans un projet tel que Énergie Saguenay/GNL Québec/Gazoduq.

CONCLUSION

C'est ainsi que j'achève mon argumentaire, insistant sur l'incohérence, l'incertitude et l'incompréhension liées à ce projet qui ne saurait être qualifié de « vert ».

J'aimerais plutôt que le gouvernement et ses instances s'ouvre sur une réflexion dont la visée serait à plus long terme.

- De quelle façon pourrions-nous développer une économie qui soit résiliente, peu sensible aux aléas des marchés?
- Comment encourager des projets dont la portée est plus qu'économique, qui apportent un gain à la société, sans lourde contre-partie aux niveaux social et environnemental?
- Quelle part, le Québec, veut-il jouer dans la lutte aux changements climatiques? Celui de participant actif à la réduction, voire de meneur? Ou veut-il poursuivre ces piètres performances et faire vivre les conséquences de ses choix au monde entier?

L'ambition du Québec, à travers les discours divers, semble être orientée vers l'innovation, le bien-être des citoyens, la solidarité, la justice. Le projet Énergie Saguenay/GNL Québec/Gazoduq ne s'inscrit pas dans cette voie et donc, je demande à la Commission de remettre un avis défavorable au gouvernement en place.

Gabrielle Bruneau